AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-7-71 192007

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

Supplément n° 2 au bulletin n° 130 de juillet 1971

1971 - 21ème envoi

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Tordeuse Orientale du pêcher :

Le deuxième vol de papillons se poursuit avec intensité mais va prochainement arriver à sa fin. Actuellement, le nombre d'insectes en activité est très important. Cependant, en raison des fortes températures observées depuis quelques jours, la ponte n'est pas aussi élevée qu'on pourrait le craindre. Néanmoins, le niveau des risques d'attaques impose de poursuivre la lutte sans discontinuer.

a) Protection des pêches :

- Variétés à récolter entre le 23 juillet et le 2 août : dans les vergers très sensibles, on peut encore appliquer dès maintenant un produit à base de mévinphos à raison de 50 g MA/hl. L'usage de cette matière active est interdit à moins de 7 jours de la récolte.

- Variétés à récolter entre le 2 août et le 1er septembre : appliquer un traitement avec l'un des produits mentionnés dans l'édition générale de mars 1971 (Bulletin n° 126) autre que le mévinphos.

b) Protection des pousses en pépinières et dans les vergers en formation :

En raison du niveau élevé des risques actuels, effectuer une nouvelle application.

c) Protection des écussons en pépinières : Traiter les écussons dans les quatre jours qui suivent leur pose avec l'un des produits mentionnés dans l'édition générale de mars 1971 (Bulletin n° 126).

- Carpocapse des prunes :

Le deuxième vol se poursuit et des pontes sont déposées journellement. Dans les vergers sensibles, un nouveau traitement pourra être placé après le 21 juillet. Respecter scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi des produits.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires :

Le premier vol se poursuit encore, avec même quelque importance dans les vergers situés à une certaine altitude. Dans les plantations sensibles aux attaques de ce ravageur, on pourrait effectuer un nouveau traitement au cours de la semaine du 19 au 25 juillet.

- Psylle du poirier :

On assiste à une activité assez importante de ce ravageur dans divers vergers. Surveiller les plantations et, le cas échéant, intervenir avec l'un des esters phosphoriques cités à la rubrique "Pucerons des arbres fruitiers" dans le bulletin n° 126 de mars 1971.

N O Y E R

- Bactériose et Anthracnose du noyer :

L'accroissement rapide de la végétation laisse aux deux maladies des possibilités de contamination. De nouvelles attaques sont donc possibles lors des prochaines pluies abondantes dans les vergers déjà infestés. Pour assurer la protection des fruits, du feuillage et des ramifications, une nouvelle pulvérisation cuprique est à prévoir .../...

P259

dans les prochains jours.

- Carpocapse des noix :

Dans les vergers sensibles, effectuer un nouveau traitement au cours de la semaine du 19 au 25 juillet.

/V I G N E/

- Vers de la grappe :

Le deuxième vol d'eudémis et de cochylis est commencé depuis une huitaine de jours dans divers secteurs de la Circonscription, en particulier dans le Tarn, la Haute-Garonne et le Lot.

Des oeufs ont été déposés et les éclosions des jeunes larves débutent.

Il est donc conseillé d'effectuer, dès réception, un traitement de type curatif à appliquer par poudrage de préférence dans toutes les vignes ayant subi des attaques très sensibles lors du développement de la première génération, en juin dernier.

/TOUS ARBRES FRUITIERS/

- Araignées rouges (P. Ulmi) :

Surveiller les plantations atteintes et intervenir le cas échéant avec un acaricide spécifique. Soigner particulièrement l'application.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Melon :

Actuellement, le problème essentiel est celui du développement de l'oïdium. Intervenir avec un anti-oïdium spécifique en insistant dans les foyers.

BALMA, le 13 juillet 1971.-

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "Midi-Pyrénées"

L. IMBERT.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-